

**ARAC03**  
**8, rue de la glacerie**  
**03100 Montluçon**  
**04 70 03 31 62**  
[ass.arac03@gmail.com](mailto:ass.arac03@gmail.com)

Montluçon le 25 février 2015,

Monsieur le Maire

Monsieur,

Une personne de notre quartier nous a fait parvenir une lettre des impôts dont vous trouverez la copie ci-joint à la suite de laquelle l'association Arac03 vous demande de prendre en compte, lors de la commission départementale des impôts directs qui doit se réunir prochainement à la mairie de Montluçon, des conditions nouvelles qui n'existaient pas lors de la dernière révision foncière en 1970.

Si une usine existait déjà à cet endroit elle ne s'appelait pas All'Chem et n'avait pas la même vocation de production. Maintenant, All'Chem utilise et stocke des produits très dangereux qui créent pour la population une insécurité par son danger potentiel et ses rejets permanents ; ces nuisances ont nécessité un classement Seveso 2 seuil haut de cette entreprise et l'obligation d'adopter un plan de PPRT signé en 2014, et un exercice de protection civile en juin 2014.

Le plan de PPRT, s'il oblige les riverains à certaines obligations, lui donne le droit à une réduction de la taxe foncière et nous en souhaitons l'application.

D'autre part, lors d'une réunion en mars 2014 avec le directeur du groupe Axyntis, Monsieur Simonnet, vous vous êtes engagé à des travaux d'embellissement du secteur et nous n'avons jusqu'à ce jour rien vu de cet ordre. Nous aimerions que toutes les promesses soient tenues dans le calendrier que vous aviez donné.

Je vous remercie à l'avance de faire le nécessaire pour qu'il en soit ainsi et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en mes sentiments respectueux.

La Présidente Catherine Genet